LA BÂTHIE
345 m 2460 m

LE BÂTHIOLAIN

LETTRE INFO DE LA COMMUNE DE LA BÂTHIE **N° 208** - JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 2025



BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL
JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 2025

MAIRIE DE LA BÂTHIE
103 rue A. de Lamartine
73540 LA BÂTHIE
Tél. 04 79 31 00 43
mairie@labathie.fr
www.labathie.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :
Lundi, mardi et jeudi :
08:30-12:00
Vendredi :
08:30-12:00, 13:30-17:00
Fermé le mercredi

Directeur de la publication :
Jean-Pierre ANDRÉ,
le Maire

Articles : Mairie de la Bâthie, commission communication
Photos : Mairie
Conception : **L.imprime Doussard**

1200 exemplaires
ISSN : 2726-5196
Distribution : SCOP AART
Gilly-sur-Isère

Le mot du Maire et de l'équipe municipale

Chères Bâthiolaines, chers Bâthiolains,

L'été se termine et les risques d'orages violents devraient donc s'estomper. Cette année, notre village a été touché malgré tout par l'un d'entre eux. Comme tout le pays, il a connu des périodes de forte chaleur qui ont certainement incommodé les plus fragiles d'entre nous. Je vous rappelle à ce sujet que nous avons inséré dans le magazine distribué récemment un "formulaire de demande d'inscription au registre des personnes vulnérables". Si vous êtes éligibles à ce dispositif, remplissez le document et renvoyez-le à la mairie. Notre fichier sera ainsi mis à jour et vous pourrez par conséquent, si nécessaire, être contactés par nos services.

Le magazine ayant été distribué en deux fois, si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez venir le chercher en mairie.

- - - -

Nos deux départements de Savoie et de Haute-Savoie ont été frappés cet été par une maladie qui a contaminé les troupeaux bovins de nos éleveurs, la dermatose nodulaire contagieuse. Les agriculteurs de notre village, en plaine comme en alpage, ont dû vacciner toutes leurs bêtes et respecter les mesures recommandées par les instances sanitaires. Il leur a été demandé, en particulier, de n'effectuer aucun mouvement de cheptel. Madame la Préfète suit ce dossier personnellement.

Ces mesures, ayant été bien suivies et efficaces, la menace s'éloigne.

Nous devons être solidaires avec nos éleveurs et les soutenir, dans la mesure du possible, dans cette épreuve qui touche leur profession. Nous ne pouvons qu'espérer que les indemnisations promises arrivent rapidement.

Un oubli malencontreux a fait que les textes écrits par cinq associations de notre village n'ont pu être insérés dans le magazine. Nous leur présentons toutes nos excuses. Leurs textes sont repris dans ce Bâthiolain.

Malgré la période de vacances, les travaux prévus ou engagés ont bien été menés à leur terme.

En voici quelques exemples :

- Équipement en ampoules LED des bâtiments énergivores (école maternelle, centre technique municipal, salle polyvalente).
- École maternelle : pose de volets roulants, réfection de la façade derrière la poste.
- En montagne : élagage et tronçonnage des arbres menaçant de tomber, sécurisation du secteur Mondon-Lachat.

Nous constatons toujours que les incivilités de toute nature perdurent et se sont même intensifiées pendant cet été (vitesse excessive, nuisances sonores tardives, dégradation au skate-park entre autres). Je demande à tous de respecter les réglementations en vigueur et de faire preuve de civisme pour que cesse ce genre de comportement.

Enfin, je vous rappelle que notre école maternelle aura une classe en moins pour l'année scolaire 2025-2026. Cette baisse d'effectifs doit nous interpeller et nous amener à réfléchir sur le modèle de développement que nous souhaitons pour notre village.

Mon équipe et moi-même vous souhaitons une bonne rentrée.

Le Maire, Jean-Pierre ANDRÉ et son équipe

LES ÉVÈNEMENTS DE l'été

arrêt SUR Images

La Braderie du 25 mai

Comme chaque année, les Moussaillons de La Bâthie ont organisé leur braderie annuelle, pour aider financièrement les élèves de CM2 à partir en classe de mer.

Cette classe de mer instaurée au printemps 1996, perdure au fil des années et est devenue un rendez-vous pour les élèves de l'école primaire L'Oiseau-Lyre.

Cette année encore, vendeurs et acheteurs se sont donné rendez-vous en ce dimanche 25 mai 2025, pour faire de bonnes affaires !

Tous ont pu profiter de cette belle journée pour faire des achats ou simplement flâner le long des allées. Souhaitons que cette tradition se poursuive !



Inauguration du parc de jeux

L'ouverture tant attendue du parc de jeux a été une réussite. Les cris de joie des enfants résonnent dans l'air, les nouveaux jeux se balancent au rythme de l'excitation des enfants. C'est très agréable de voir les parents, un sourire aux lèvres, observer leurs petits aventuriers explorer cet espace coloré et sécurisé. Un joli endroit pour l'imagination et l'amusement.



43 ANS QUE LA FÊTE DE LA MUSIQUE EXISTE !

Cette année encore, les habitants ont pu compter sur l'association bâthiolaine TEMPO, pour leur permettre de célébrer comme il se doit, la Fête de la Musique le 20 juin 2025. Tous se sont retrouvés dans un esprit de fête pour s'amuser jusqu'à tard dans la nuit.

L'association Tempo remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de la Fête de la Musique 2025, organisée sur la place de la Mairie.

Un grand merci aux bénévoles, aux familles, aux amis, aux habitants et à tous les visiteurs venus partager ce moment convivial.

Et bien sûr, félicitations aux artistes qui ont enflammé la scène : Tony Durand, L'Bat, L'Bat Junior, Velvet Thunder et Les Autres.

Cette soirée a été placée sous le signe de la musique et du partage.

Rendez-vous l'année prochaine et d'ici là suivez Tempo sur les réseaux sociaux pour les prochaines dates d'événements «made by Tempo».





Fête Nationale du 14 juillet

Une foule dense se pressait aux Carrons en cette soirée du 13 juillet, pour assister au traditionnel feu d'artifice. Vers 22h20 celui-ci débutait par quelques salves pour aller petit à petit vers une multitude de figures qui décoraient le ciel bâthiolain, suscitant l'enthousiasme des spectateurs.

Enfants, parents, tous étaient conquis par la beauté de cet événement.

Un bal et une buvette les accueillaient ensuite sur la place du village. L'ambiance était bon enfant et festive grâce à l'animation proposée par Grégory MORAND.



Une erreur de notre part a fait que 5 associations qui avaient rendu leur texte et photo en temps voulu pour le Magazine de La Bâthie ont été oubliées.
Avec toutes nos excuses auprès de leurs membres.

SalsaTown



L'association SalsaTown propose des cours de danse pour débutants, seuls(es) ou en couple en salsa, bachata et rock'n roll **tous les mardis de 19h à 21h15 à la salle polyvalente de La Bâthie**, avec pour devise :

« De l'énergie, de l'humour et de la bonne humeur, apprendre en s'amusant ! »

Essais gratuits tout le mois de septembre.

CONTACT
06 21 44 31 12

Section des Retraité(e)s C.G.T.

Lors de la dernière Assemblée Générale en début d'année, la **section syndicale des retraité(e)s CGT de La Bâthie** comptait 75 adhérent(e)s issu(e)s de tous les secteurs d'activité, même si le secteur de l'industrie est prédominant.
La section se réunit régulièrement et associe l'activité revendicative avec des journées festives.
En 2024 nous avons été présents en nombre dans les manifestations pour la défense du bien-être des retraité(e)s ; pouvoir d'achat, augmentation des pensions, défense des services publics, de la santé.
Notre section ouverte à tous les retraité(e)s reste joignable à l'adresse postale ci-dessous, ou auprès des militants.

Nous nous sommes aussi fortement mobilisés en soutien aux camarades de l'usine de la Bâthie, pour la défense de leur outil de travail et de l 'emploi industriel sur le site.

Le rassemblement du 1er mai 2024 s'est déroulé sur le parking de l'usine et le cortège a parcouru la commune jusqu'à la mairie de la Bâthie. Cette année 2024 s'est achevée par un repas fraternel qui a rassemblé près de 80 personnes dont 5 nouveaux adhérent(e)s. Un temps fort de la lutte et de notre activité a été aussi la manifestation organisée autour de la sortie du livre d'Henri Morandini «HISTOIRE SOCIALE D'UNE USINE» (disponible sur demande) avec la participation de plus de 200 personnes, pour rappeler l'histoire ouvrière, qu'il n'y a pas d'acquis, mais que des conquis, et que sans la lutte de tous les jours il n'y a aucun progrès social ! Les retraité(e)s étaient également présents et nombreux devant le Tribunal de Commerce de Chambéry lors des trois audiences qui ont été déterminantes pour l'avenir du site.





CONTACT 22, place Marcel Pagnol - 73540 La Bâthie
06 75 01 64 88

NRT Narbon Rallye Team

L'association NRT Narbon Rallye Team a pour mission de promouvoir le **don de moëlle osseuse** à travers le sport automobile. Grâce à divers événements, comme le **NRT Fest 3** les 14 et 15 juin 2025, ainsi qu'à sa participation à des rallyes (du régional au championnat de France), elle vise à sensibiliser le public à cette cause essentielle. L'objectif est non seulement d'informer sur l'importance du don de moëlle osseuse, mais aussi de déconstruire les idées reçues, notamment la confusion avec la moëlle épinière.



Le Ranch du Palomino

L'écurie Le Ranch du Palomino est au cœur du village de La Bâthie depuis 1990.

Actuellement trois chevaux sont à disposition des adhérents pour **les promenades, les randonnées et les circuits pour les tout petits (30 mn).**

CONTACT
06 29 63 02 19
bargemarylene@gmail.com



Les Zygomatics

Troupe de théâtre amateur créée en 1998 ayant vocation à choisir et à jouer des pièces type vaudeville contemporain placées sous le signe de l'humour.

Les répétitions ont lieu à la salle polyvalente de La Bâthie une fois par semaine, les jeudis soir.

CONTACT Christophe Michallon
Président des Zygomatik's de La Bâthie
06 69 32 81 11

Départ à la retraite



DÉPART EN RETRAITE DE MARIE-THÉRÈSE BOUCHETEMBLÉ

Pour le départ de **Marie-Thérèse BOUCHETEMBLÉ** le premier juillet, une réception a été organisée dans la salle du conseil municipal, en présence de tous ses collègues et d'élus. C'est sous les applaudissements que Marie-Thérèse est entrée dans la salle.

Monsieur le Maire a rappelé qu'après avoir commencé sa carrière professionnelle aux thermes de La Léchère, elle a ensuite intégré la fonction publique territoriale à la mairie d'Aigueblanche. Depuis le 01 juillet 2017, elle occupait dans notre commune un emploi d'agent d'entretien mais aussi d'aide à la cantine et à la garderie.

Elle a été très appréciée par tous pour sa gentillesse, son sens du service bien fait et sa disponibilité auprès des enfants.

C'est très émue qu'elle a reçu les cadeaux qui lui ont été offerts par la municipalité et ses collègues. Un pot de l'amitié a clôturé la réception. *Bonne retraite Marie-Thérèse.*

Barbara BONVIN, qui a occupé un emploi d'Atsem à l'école pendant un an (du29/08/2024 au 28/08/2025) a été mise également à l'honneur lors de cette réception. Elle a été remerciée pour son implication dans cette fonction et la qualité de son travail.

Départ de notre Secrétaire Générale

Pour le départ de notre Secrétaire Générale le 26 juin, qui va rejoindre la commune de Moûtiers pour se rapprocher de sa famille, une chaleureuse réception, en présence de l'ensemble des agents et de nombreux élus, a été organisée dans la salle du conseil municipal.

Après avoir obtenu un Master de droit public à l'université de Savoie, c'est tout naturellement que **Marie-Claire MURAT** a débuté sa carrière professionnelle dans la fonction publique à la mairie de Ste-Foy-Tarentaise. Après avoir exercé à Brides, Tours-en-Savoie et La Plagne, c'est en juin 2021 qu'elle a intégré notre mairie en tant que secrétaire générale.

Monsieur le Maire et tous les élus présents ont loué son sens du service public, sa rigueur, sa disponibilité, son aptitude remarquable à la rédaction de notes de synthèse et lui ont souhaité une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Après que les agents et les élus lui ont remis des cadeaux, tous les présents se sont réunis autour d'un lunch convivial, propice aux échanges informels et aux souvenirs communs.



DÉPART DE MARIE-CLAIRE MURAT

BIENVENUE

Le 1er avril dernier nous avons accueilli au sein des services techniques de la commune **Gilles LOGAN**. Vous avez peut-être eu l'occasion de le croiser dans les rues de la commune ; il a entre autre participé activement au fleurissement de La Bâthie. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons que son intégration au sein de l'équipe a été bonne.

La commune a également recruté **Isabelle BERTOLI** en qualité de Secrétaire Générale des services qui nous vient de la commune de Val de Chaise. Elle a pris ses fonctions le 11 août 2025. Nous lui souhaitons également la bienvenue et ne doutons pas qu'elle s'intégrera rapidement au sein de l'équipe en place.

100 ANS DU FOOT DE LA BÂTHIE

Le club de football de notre village, **l'Union Sportive du Grand Mont a 100 ans**.

A cette occasion, son président Alain Deduc, le bureau, tous les éducateurs et tous les bénévoles participant à la vie du club ont souhaité organiser un grand rassemblement au stade d'Arbine, réunissant les anciens joueurs, les parents des joueurs des équipes de jeunes et tous les amoureux du foot.

C'est sous un chaud soleil, le 28 juin en fin d'après-midi, qu'environ 300 personnes se sont retrouvées autour de la buvette ou sous un grand chapiteau pour échanger leurs souvenirs ou anecdotes. L'exposition de photos retraçant la vie du club a eu un franc succès.

On pouvait noter les présences de Didier Anselme, président du district de football de la Savoie, de Jean-Pierre André, maire de La Bâthie, de Raphael Thèvenon, maire d'Esserts-Blay, de Maguy Ruffier, conseillère départementale suppléante et du président du club de football de Queige.

Après les discours traditionnels, 200 personnes ont poursuivi la soirée, animée par Gregory Morand et Céline Carrera, en dégustant un excellant repas servi sous le chapiteau et en esquissant quelques pas de danse jusque tard dans la nuit.

Commémoration Libération du 24 août 1944

Le 24 août 1944 avait lieu la libération de la commune de La Bâthie.

Le lundi 25 août 2025, comme chaque année, l'association des anciens combattants, entourés par des habitants de la commune et des élus, ainsi que des représentants de l'A.N.A.C.R, se sont réunis pour **rendre hommage aux 16 résistants bâthiolains morts pour la France et pour notre liberté.**

Un premier hommage leur a été rendu à la stèle du hameau de Biorges, lors duquel le nom des 16 résistants a été cité, et une gerbe de fleurs déposée au pied du monument.

Un second hommage a été fait à la chapelle de Biorges, lors duquel Monsieur Gérard SIMON vice-président de l'A.N.A.C.R. a pris la parole. Il a cité de nouveau le résistant Fernand LENNOZ-GRATIN, massacré par les Allemands et tombé sous leurs balles le 08/07/1944, à seulement 19 ans.

Il a souligné l'importance de ces commémorations. Au fil des années, nos anciens combattants sont moins nombreux, et il est important de conserver ces moments de partage et d'échanges dans le futur, pour ne pas oublier leur sacrifice.



S'en est suivi le verre du souvenir offert par la municipalité, à la chapelle de Biorges, où tous ont pu échanger dans un moment de convivialité.

Merci au comité A.N.A.C.R. d'Albertville, et aux anciens combattants de La Bâthie d'être toujours présents pour honorer la mémoire de ceux tombés pour la paix.

ZOOM SUR LES **CHALETS D'ALPAGE**

**L'ensemble du territoire de la commune de La Bâthie est soumis à la loi Montagne.
Des prescriptions particulières en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire s'appliquent pour la reconstruction et la rénovation d'anciens chalets d'alpages, et ce, dans un objectif de protection et de mise en valeur du patrimoine montagnard.**

QU'EST-CE QU'UN CHALET D'ALPAGE OU BATIMENT D'ESTIVE ?

Il s'agit de constructions situées en alpage qui historiquement accueillaient la population d'un village pendant la saison estivale d'alpage, de fauche ou d'agriculture.
Pour être restaurées ces constructions doivent répondre à plusieurs critères cumulatifs :

- Elles doivent être situées à une altitude suffisante d'environ 1 000 mètres d'altitude minimale,
- Elles doivent faire l'objet d'une utilisation saisonnière qui ne peut en aucun cas être annuelle.
- La fonction du chalet est mixte, elle sert à la fois d'habitation et à l'activité pastorale, le bâti se reconnait par la présence d'une partie habitable et d'une partie grange.

OÙ LES TROUVE-T-ON SUR LA COMMUNE DE LA BATHIE ?

On les retrouve principalement dans nos hameaux de montagne, ils sont parfois isolés, et sont classés en zone A ou Aa ou N au PLU approuvé en date du 2 mars 2020.

QUE PEUT-ON FAIRE POUR LES RESTAURER ?

Des travaux peuvent être autorisés à la condition qu'ils préservent et mettent en valeur le patrimoine culturel montagnard, et, ne portent pas atteinte à la préservation des espaces paysagers et milieux caractéristiques du patrimoine naturel.

QUELLES DEMARCHES DOIT-ON EFFECTUER ?

Dans un premier temps, il est nécessaire d'effectuer une demande d'autorisation préfectorale (art. L122-11 du code de l'urbanisme), préalablement à la demande d'autorisation d'urbanisme (PC ou DP).
Ainsi le dossier de demande de restauration, de reconstruction ou d'extension d'anciens chalets d'alpage, est soumis à l'avis de la commission départementale compétente en matière de nature, de paysages et de sites.

Le dossier de demande d'autorisation préfectorale est à transmettre complet en 3 exemplaires à la Direction Départementale des territoires de la Savoie SPAT/ADS - 1 rue des Cévennes 73011 CHAMBERY CEDEX.
A l'issue de l'instruction, un arrêté préfectoral sera rendu et pourra faire mention de servitudes administratives limitant leurs usages par le fait que ces habitats ne sont pas toujours desservis par les voies et réseaux et ne sont pas utilisables en période hivernale.

A la suite de la décision préfectorale, lorsque celle-ci émet un avis favorable, vous devez déposer une déclaration préalable de travaux ou un permis de construire.

Pour toute information, veuillez vous adresser au service urbanisme de la mairie.






Rentrée des classes



Le grand jour est arrivé ! Le sac à dos est prêt. C'est la rentrée des classes, un moment plein de retrouvailles.

Elèves, enseignants et toute l'équipe scolaire et péri scolaire se retrouvent pour débuter ensemble une nouvelle année riche en apprentissages. De nouvelles découvertes pour les plus petits et ceux qui feront leur entrée à l'école primaire mais c'est la promesse d'une année scolaire pleine d'aventures pour tous.

RAPPEL SAVOIR-VIVRE ET URBANISME

Nous constatons que les particuliers procèdent de plus en plus à des travaux illégaux sans avoir obtenu préalablement une autorisation municipale ou effectué une déclaration préalable auprès des services municipaux ; il s'agit notamment d'installations de carport, d'abris de jardin, de volets roulants, de modification de façades, d'implantation de clôtures, de portails...

Nous rappelons que le dépôt d'une demande d'autorisation ou d'un permis est obligatoire dans la plupart des projets.

Afin de remédier à ces comportements abusifs, nous invitons chaque particulier à se rendre en mairie pour tous renseignements utiles sur les démarches à effectuer en cas de travaux envisagés sur leur propriété, ce qui évitera le désagrément d'une démolition ou d'une remise en état.

Ouverture de la chasse

ACCA DE LA BATHIE

SAISON DE CHASSE 2025-2026



La saison de chasse débute le 14 septembre 2025 pour se terminer le 25 janvier 2026.

Les jours d'ouverture de chasse sont les samedis, dimanches, mercredis et jeudis, ainsi que le lundi uniquement pour le prélèvement des sangliers (jour de chasse peu pratiqué dans notre commune).

La législation sur la sécurité oblige tous les chasseurs à porter un vêtement fluorescent afin d'éviter tout risque d'accident.

A SAVOIR

Il serait judicieux que toutes les personnes se déplaçant en forêt, dont notamment les ramasseurs de champignons, les vététistes, les joggeurs et les autres promeneurs ainsi que leurs compagnons à quatre pattes, se munissent d'un vêtement de ce type pour améliorer la sécurité de tous.



VOTRE AGENDA à La Bâthie

11 octobre	**Octobre Rose**
11 novembre	**Cérémonie du 11 novembre**
7 décembre	**Repas des aînés**

COUPON RÉPONSE POUR **LE COLIS / REPAS DES AINÉS**

Comme chaque année, la commune souhaite mettre à l'honneur ses aînés.
Les personnes résidant à la Bâthie, agées de 70 ans dans l'année et plus,
ont droit soit à un colis soit à un repas offert par la commune.
Le repas sera animé par Cyril Danrey.

Monsieur.....

☐ Colis des aînés (distribution prévue le 13/12/2025)

☐ Repas des aînés le 07/12/2025

Madame.....

☐ Colis des aînés (distribution prévue le 13/12/2025)

☐ Repas des aînés le 07/12/2025

A déposer en mairie au plus tard le 10 octobre 2025